

La recherche d'un emploi à la fin de ses études

par Warren Clark

Pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire, différentes priorités peuvent guider la recherche d'un premier emploi à la fin de leurs études. Pour bon nombre d'entre eux, l'objectif premier est de trouver un emploi qui les aidera à rembourser leur dette d'études. De fait, la plupart des élèves récemment diplômés ont déclaré avoir choisi leur programme d'études en fonction des compétences professionnelles qu'ils pouvaient y acquérir et pour toucher un bon revenu. Pour certains, la situation idéale serait un emploi à temps partiel bien rémunéré qui les aiderait à concilier travail et famille; pour d'autres, il s'agirait d'un travail qui leur permettrait d'être leur propre patron.

Des études antérieures ont indiqué qu'il existait un lien marqué entre le champ d'études, les attentes des élèves et l'emploi. Nous examinons dans le présent article ce que les récents diplômés recherchent dans un emploi et ce qui a contribué à leur succès au cours de leur recherche d'un premier emploi, qu'il s'agisse de compétences particulières, des méthodes de recherche d'emploi utilisées ou du champ d'études.

Un salaire élevé est ce qui importe dans le choix d'un emploi

Les diplômés ont certaines attentes quant à ce qu'ils recherchent dans un emploi. Pour bon nombre de ceux qui ont obtenu leur diplôme en 1995, il s'agit avant tout de trouver un emploi bien rémunéré. Ainsi, 21 % des diplômés de l'enseignement collégial et 13 % des titulaires d'un baccalauréat ont classé l'obtention d'un salaire élevé au premier rang des critères qui influent sur le choix d'un emploi. Dans les deux groupes, le lieu de travail venait en deuxième, suivi de l'appréciation du travail, puis de la concordance entre le champ d'études et le travail.

Un salaire élevé et la sécurité d'emploi peuvent être particulièrement importants pour les diplômés qui ont contracté une lourde dette durant leurs études. Au baccalauréat, par exemple, les diplômés lourdement endettés (plus de 20 000 \$) étaient proportionnellement plus nombreux que ceux qui n'avaient pas emprunté du tout à accorder la priorité à un emploi bien rémunéré (18 % contre 13 %).

TSC Les diplômés de 1995 sont ceux qui ont eu le plus de difficulté à trouver un emploi à temps plein et de niveau supérieur

Deux ans après l'obtention du diplôme	Promotion de 1982	Promotion de 1986	Promotion de 1990	Promotion de 1995
Diplômés travaillant à temps plein				
				%
Diplômés de l'enseignement collégial	77	82	76	70
Titulaires d'un baccalauréat	71	73	72	66
Diplômés occupant à temps plein un emploi de niveau supérieur¹				
Diplômés de l'enseignement collégial	51	54	56	47
Titulaires d'un baccalauréat	78	77	77	73

1. Les six catégories supérieures de la classification socioéconomique des professions de Pineo-Carroll-Moore comprennent les professionnels autonomes et ceux travaillant pour un employeur, les semi-professionnels, les techniciens, ainsi que les cadres intermédiaires et supérieurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

Pour leur part, les diplômés de l'enseignement collégial ont tous accordé la priorité à un emploi bien rémunéré sans égard à leur niveau d'endettement à la fin de leurs études.

Les caractéristiques recherchées dans un emploi varient également selon le stade auquel se trouve la personne sur les plans personnel et professionnel. Ainsi, même si un salaire élevé demeurait le critère le plus important pour les diplômés de tous âges, les diplômés de plus de 40 ans accordaient moins d'importance au salaire que ceux du début de la vingtaine. Le lieu de travail était un critère très important tant chez les diplômés de l'enseignement collégial que chez les diplômés universitaires, et ce, dans tous les groupes d'âge. Par contre, chez les diplômées universitaires, le lieu de travail importait davantage chez les femmes de moins de 40 ans que chez celles de 40 ans et plus. Les femmes mariées, et plus particulièrement celles qui ont des enfants, accordaient moins d'importance que les hommes ou que les femmes célibataires au fait d'avoir un emploi bien rémunéré. Chez les personnes qui ont des enfants, les caractéristiques de l'emploi qui témoignent d'un souci pour les besoins de la famille prennent plus d'importance, tandis que l'importance des autres critères peut diminuer. À titre d'exemple, le lieu de travail s'est avéré plus important pour

les femmes mariées qui avaient des enfants de moins de 5 ans que pour celles sans enfants ou celles ayant des enfants plus vieux, ou pour les hommes. Tandis que les diplômées universitaires accordaient presque autant d'importance au fait d'aimer leur travail qu'à leur lieu de travail, leurs priorités changeaient lorsqu'elles avaient de jeunes enfants. Chez les diplômés universitaires de sexe masculin, le mariage semble modifier l'importance accordée au fait d'aimer son travail. Les hommes célibataires ont ainsi estimé que le fait d'aimer leur travail était aussi important que le lieu de travail, tandis que leurs homologues mariés ont accordé beaucoup moins d'importance au premier critère. Chez les diplômés de l'enseignement collégial, l'importance accordée au fait d'aimer son travail ne variait toutefois pas de la même façon.

Les réseaux sont le moyen le plus efficace de trouver un premier emploi

La façon la plus efficace de trouver un premier emploi est par le biais d'amis, de membres de la famille, de collègues de travail ou d'associés. Cela peut s'expliquer entre autres par le fait que ces connaissances peuvent mieux renseigner le diplômé sur les emplois et les employeurs. Elles peuvent aussi fournir

TSC

Le salaire élevé était le critère le plus important dans le choix d'un emploi pour les diplômés de 1995

	Diplômés de l'enseignement collégial			Titulaires d'un baccalauréat		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Critères pris en considération dans le choix d'un emploi	(Cote d'importance de 0 à 3)					
Salaire élevé	1,53	1,61	1,47	1,34	1,43	1,28
Lieu de travail	0,80	0,76	0,84	0,73	0,69	0,75
Aime le type de travail	0,57	0,56	0,59	0,67	0,63	0,70
Travail lié au champ d'études	0,45	0,47	0,44	0,52	0,45	0,56
Possibilité d'utiliser et de développer ses compétences et aptitudes	0,32	0,30	0,34	0,44	0,39	0,48
Sécurité d'emploi	0,28	0,33	0,24	0,17	0,20	0,14
Avancement professionnel	0,27	0,36	0,21	0,37	0,45	0,32
Possibilité de travailler avec d'autres	0,24	0,19	0,28	0,20	0,18	0,22
Sentiment de réalisation personnelle	0,17	0,17	0,17	0,32	0,34	0,31
Souplesse de l'emploi	0,16	0,13	0,18	0,13	0,12	0,14
Emploi prestigieux ou bien respecté	0,10	0,11	0,09	0,07	0,08	0,07

Nota : Les diplômés devaient indiquer les trois critères les plus importants dans le choix d'un emploi. La cote 3 a été attribuée au critère le plus important, 2 au deuxième critère en importance, 1 au troisième critère, et 0 aux autres critères ne figurant pas parmi les trois premiers. La cote d'importance a été calculée en faisant la moyenne des valeurs attribuées par l'ensemble des diplômés pour chaque critère évalué.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

des références directes aux employeurs ou à d'autres personnes mieux informées sur les débouchés intéressants qui s'offrent. Dans une certaine mesure, les réseaux contribuent à élargir le groupe de personnes qui participent à la recherche d'emploi. Selon une petite enquête menée aux États-Unis, les employeurs accordent une très grande importance aux candidatures qui leur sont soumises par leurs employés¹.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir que près du tiers des diplômés de l'enseignement collégial (33 %) et des titulaires d'un baccalauréat (32 %) ont trouvé leur premier emploi par l'intermédiaire d'amis ou de membres de la famille.

Les appels ou visites spontanés faits à des employeurs ont aidé un sixième des diplômés (17 % des diplômés de l'enseignement collégial et 18 % des bacheliers) à trouver leur premier

emploi. Cependant, la personne qui utilise cette méthode doit parfois faire de nombreux appels ou de nombreuses visites avant de trouver un travail. Cette méthode requiert donc beaucoup de motivation et d'entêtement. Il n'en demeure pas moins que le bon appel fait à la bonne personne au moment opportun est susceptible de générer des emplois qui ne sont annoncés nulle part ailleurs².

Bon nombre de personnes entreprennent leur recherche d'emploi en lisant les petites annonces, car cela est facile et que les journaux contiennent des listes de débouchés fréquemment mises à jour. La concurrence est cependant vive compte tenu de la grande diffusion des journaux. De plus, selon certaines sources, plus de 80 % des débouchés ne sont pas publiés dans les journaux³. Selon l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, seulement 1 diplômé sur 7 (14 %) environ a trouvé son premier emploi après l'obtention du diplôme grâce aux petites annonces.

Les anciens employeurs peuvent également se révéler une source utile d'information en matière de nouveaux emplois. Ils ont d'ailleurs aidé environ 10 % des diplômés à trouver leur premier emploi. Enfin, bien que les bureaux de placement sur les campus soient souvent des sources utiles

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Durant l'été 1997, Statistique Canada, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, a interviewé 43 000 personnes dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995. Cet échantillon représentait plus de 295 000 Canadiens ayant obtenu un diplôme d'une école de formation professionnelle ou de métiers, d'un collège ou d'une université en 1995. Les intervieweurs ont interrogé les répondants sur leurs études, leur formation et leur expérience du marché du travail durant les deux années suivant immédiatement l'obtention de leur diplôme. Ils ont aussi demandé aux diplômés comment ils avaient trouvé leur premier emploi une fois leurs études terminées, quelles difficultés ils avaient éprouvées durant leur recherche d'emploi et ce qu'ils jugeaient importants dans un emploi.

Les résultats qui figurent dans le présent article portent sur les diplômés de l'enseignement collégial (collèges communautaires, instituts de technologie, écoles de soins infirmiers et de radiologie en milieu hospitalier et établissements semblables publics) et les diplômés des programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat. Les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle et les détenteurs d'un premier grade professionnel (p. ex. en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en droit) sont exclus du groupe des bacheliers. Environ 11 000 diplômés de l'enseignement collégial et 11 500 bacheliers ont été interviewés. Les termes « bacheliers » et « diplômés universitaires » sont utilisés indifféremment dans le texte pour désigner les diplômés d'un programme menant à l'obtention d'un baccalauréat.

Premier emploi après l'obtention du diplôme : Premier emploi occupé par les diplômés à la fin de leurs études. Cela comprend également les emplois qui étaient occupés avant ou pendant les études et qui ont été conservés une fois les études terminées.

Difficulté à trouver un emploi : Les diplômés devaient évaluer la difficulté qu'ils avaient eu à trouver un premier emploi après l'obtention de leur diplôme. Cette difficulté a été cotée selon une échelle à quatre degrés allant de 0 (aucune difficulté) à 3 (beaucoup de difficulté).

1. Dans le cadre d'une enquête menée durant l'été 1997 auprès de 192 employeurs, 77 % d'entre eux ont jugé importantes ou extrêmement importantes les candidatures qui leur étaient soumises par leurs employés actuels en vue de l'embauche de nouveau personnel. Richard Fein, « Traditional or Electronic Tools: How Do People Get Hired? », *Journal of Career Planning and Employment*, vol. 58, n° 4, 1998, p. 40 à 43.

2. Judith O. Wagner, « Job Search Methods », *ERIC Digest*, n° 121, Columbus, ERIC Clearinghouse on Adult, Career and Vocational Education, 1992.

3. Student Employment Network, *The 1999 Canada Student Employment Guide*, Toronto, 1999 p. 31.

d'information sur les carrières, seulement 9 % environ des diplômés ont trouvé leur premier emploi par l'entremise de ces bureaux. Une proportion encore plus faible d'entre eux (3 % des diplômés de l'enseignement collégial et 4 % des bacheliers) l'ont trouvé par l'entremise d'une agence de placement publique ou privée, tandis que moins de 1 % l'ont trouvé au moyen du réseau Internet⁴.

Bon nombre de diplômés ont connu des difficultés dans leur recherche d'emploi

Pour la plupart des nouveaux diplômés, la recherche d'un emploi à la fin des études requiert beaucoup d'efforts. Le quart environ des diplômés de l'enseignement collégial et des bacheliers ont eu beaucoup de difficulté à trouver un premier emploi qui leur permettait de gagner un revenu adéquat, alors qu'un tiers des bacheliers et un quart des diplômés de l'enseignement collégial ont eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi lié à leur champ d'études⁵.

Un sixième des diplômés ont aussi eu de la difficulté à trouver un emploi à l'endroit de leur choix. Les diplômés de Terre-Neuve sont ceux qui éprouvaient le plus de difficulté sur ce plan : 38 % des diplômés de l'enseignement collégial et 30 % des titulaires d'un baccalauréat ont eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi dans un lieu qui leur convenait. Dans les autres provinces de l'Atlantique, environ 24 % des diplômés de l'enseignement collégial et entre 22 % et 26 % des titulaires d'un baccalauréat ont éprouvé pareille difficulté. En revanche, il n'y a qu'en Alberta et en Colombie-Britannique que moins de 15 % des

diplômés de l'enseignement collégial et des bacheliers ont indiqué avoir eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi à un endroit où ils voulaient vivre.

De l'incertitude quant aux objectifs à long terme est susceptible d'entraver la recherche d'emploi, et bon nombre de diplômés universitaires — en particulier ceux en sciences humaines et en sciences sociales — ont eu de la difficulté à décider de ce qu'ils voulaient faire à la fin de leurs études. Ainsi, 14 % des bacheliers ont déclaré avoir beaucoup de difficulté à se décider, comparativement à 7 % des diplômés de l'enseignement collégial. Par ailleurs, plus ces diplômés étaient jeunes, plus leur niveau d'indécision était grand.

Les véritables démarches en vue de trouver un emploi se sont révélées très

difficiles pour environ 7 % des diplômés. Bien que les entrevues d'emploi puissent poser un problème pour les nouvelles personnes à la recherche d'un travail, 51 % des diplômés de l'enseignement collégial et 45 % des bacheliers ont déclaré n'avoir eu aucun problème à réussir les entrevues pour l'obtention de leur premier emploi. De même, la plupart des diplômés de l'enseignement collégial (69 %) et des bacheliers (61 %) n'ont eu aucune difficulté à rédiger des curriculum vitæ et des lettres de présentation, ni à remplir des demandes d'emploi.

L'âge n'était pas étranger aux problèmes rencontrés au cours de la recherche d'emploi. En général, les diplômés plus âgés (plus de 30 ans) avaient moins de difficulté à trouver un emploi que les plus jeunes (moins de 22 ans). Même si les diplômés de tous âges ont déclaré que trouver un emploi assez bien rémunéré avait été leur tâche la plus difficile, les bacheliers plus âgés ont malgré tout trouvé cela plus facile que les jeunes. Chez les diplômés de l'enseignement collégial,

5. Les titulaires d'un baccalauréat en sciences humaines et dans les disciplines connexes, en sciences sociales, en agriculture, ainsi qu'en sciences et techniques biologiques sont ceux qui ont eu le plus de difficulté à trouver un emploi lié à leurs études.

4. Bien que le réseau Internet offre aujourd'hui de nombreuses ressources pour l'affichage des possibilités d'emploi et des curriculum vitæ, il n'en était encore qu'à ses débuts au moment où les diplômés de 1995 étaient à la recherche d'un emploi.

TSC	Plus de 1 diplômé sur 4 a déclaré avoir eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi bien rémunéré	
	Diplômés de l'enseignement collégial	Titulaires d'un baccalauréat
	%	
Trouver un emploi adéquatement rémunéré	28	27
Trouver un emploi lié à mon champ d'études	25	33
Trouver un emploi là où je désire habiter	17	16
Savoir comment trouver les débouchés	7	8
Décider de ce que je veux faire	7	14
Réussir les entrevues d'emploi	2	2
Remplir des demandes d'emploi, rédiger des curriculum vitæ ou des lettres de présentation	1	1

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

par contre, tous ont déclaré le même degré de difficulté à trouver un emploi bien rémunéré.

Les diplômés de certains champs d'études — notamment celui menant aux professions de la santé, des sciences et de la technologie — ont connu une recherche d'emploi beaucoup moins difficile que les autres diplômés. Dans bon nombre de champs d'études liés à la santé, les conditions d'admission sont restrictives et le nombre de places est très limité, ce qui a pour effet de restreindre le nombre de diplômés qui arrivent sur le marché du travail. De tous les titulaires d'un baccalauréat, ce sont les diplômés de ces champs qui ont eu le moins de difficulté à décider de ce qu'ils voulaient faire, à savoir comment trouver les emplois disponibles, à trouver un emploi lié à leur champ d'études ou à obtenir un emploi assez bien rémunéré. Pour ces diplômés, la tâche la plus difficile a été de trouver un emploi à un endroit qui leur convenait, quoique, même à ce chapitre, ils aient eu moins de difficulté que les diplômés des autres champs. Les diplômés de l'enseignement collégial dans les champs liés à la santé ont vécu des expériences semblables. Ils ont aussi trouvé plus difficile que les autres diplômés de l'enseignement collégial de trouver un emploi là où ils voulaient habiter.

Les antécédents de travail sont un facteur des plus utiles pour trouver un emploi

En 1995, 17 % des diplômés de l'enseignement collégial et 7 % des titulaires d'un baccalauréat étaient issus d'un programme d'alternance travail-études. Environ la moitié des

diplômés de l'enseignement collégial et les deux tiers des bacheliers issus de programmes d'alternance travail-études ont déclaré que ce type de programme les avait aidés à trouver un emploi à la fin de leurs études. Une proportion encore plus élevée de diplômés ont indiqué que leurs antécédents de travail avaient été utiles. Enfin, même si plus de 80 % des diplômés ont suivi des cours d'orientation professionnelle ou de recherche d'emploi, seulement 18 % des diplômés de l'enseignement collégial et 13 % des diplômés universitaires ont jugé que ces cours les avaient aidé à trouver un emploi.

Le bénévolat est parfois utile pour trouver un emploi

Pour certains diplômés, le bénévolat ouvre la voie au marché du travail. Au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme (de 1995 à 1997), environ 54 % des bacheliers et 39 % des diplômés de l'enseignement collégial ont fait du bénévolat. Les femmes étaient toutefois plus susceptibles que les hommes d'avoir pratiqué ce genre d'activité. Plus de la moitié des bénévoles ont déclaré que leur travail bénévole était lié à leur champ d'études. Par ailleurs, environ 39 % des bénévoles de l'enseignement collégial et universitaire ont déclaré que le bénévolat les avait fortement aidé à développer une attitude positive à l'égard du travail, et le tiers environ estimaient que cela les avait grandement aidé à acquérir des compétences professionnelles. Environ 13 % des bénévoles diplômés de l'enseignement collégial et 18 % de ceux titulaires d'un baccalauréat ont déclaré que le bénévolat les avait grandement

TSC

Plus de la moitié des diplômés de 1995 ont commencé leur premier emploi dans les trois mois suivant la fin de leurs études

	Diplômés de l'enseignement collégial			Titulaires d'un baccalauréat		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Le premier emploi après l'obtention du diplôme a commencé...	%					
Cinq ans ou plus avant l'obtention du diplôme	6	5	6	8	6	9
De 1 an à 4 ans avant l'obtention du diplôme	12	11	13	13	12	13
Moins de 1 an avant l'obtention du diplôme	9	9	9	9	10	9
Moins de 3 mois après l'obtention du diplôme	32	33	31	27	29	26
De 3 à 5 mois après l'obtention du diplôme	11	11	11	14	14	14
De 6 à 11 mois après l'obtention du diplôme	10	10	10	9	9	9
De 12 à 23 mois après l'obtention du diplôme	12	14	11	13	13	13
Deux ans ou plus après l'obtention du diplôme	3	3	3	3	3	3
Toujours sans emploi en juin 1997	6	5	6	5	5	6

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

aidé à trouver un emploi. En juin 1997, toutefois, les diplômés bénévoles étaient proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein que les diplômés qui n'avaient pas fait de bénévolat. Il est possible que certains diplômés aient souhaité acquérir une expérience de travail par l'intermédiaire du bénévolat si leurs perspectives d'emploi semblaient peu prometteuses.

Le premier emploi après l'obtention du diplôme

En juin 1997, au moment où l'on interviewait la promotion de 1995, 95 % des diplômés avaient trouvé leur premier emploi après l'obtention du diplôme. Ces diplômés avaient occupé en moyenne 2,1 emplois entre la fin de leurs études et juin 1997, et 1 diplômé sur 16 en avait occupé 5 ou plus. Chez les jeunes travailleurs, la recherche d'un bon emploi se manifeste généralement par des changements fréquents d'emploi, tandis que les diplômés plus expérimentés changent moins souvent d'emploi⁶. Les diplômés de 20 et 21 ans avaient occupé en moyenne 2,3 emplois et 7 % en avaient occupé 5 ou plus. Pour leur part, les diplômés de 40 ans et plus avaient occupé environ 1,5 emploi et seulement 2 % en avaient occupé 5 ou plus au cours des deux années précédentes.

Les diplômés qui avaient accepté leur premier emploi uniquement parce que c'était le seul qu'ils avaient pu trouver avaient tendance à l'avoir occupé pendant une période moyenne de 21 à 22 mois. En revanche, les premiers emplois choisis pour d'autres raisons (meilleure rémunération, plus grandes possibilités d'avancement, intérêt pour le travail) ont duré en moyenne de 31 à 32 mois.

Certains diplômés ont commencé leur premier emploi bien avant d'obtenir leur diplôme. Certains l'ont même commencé avant d'entreprendre leur programme d'études. Ainsi, pour 6 % des diplômés de l'enseignement collégial et 8 % des bacheliers, le premier emploi après l'obtention du diplôme était en fait un emploi qu'ils occupaient depuis au moins cinq ans. Le tiers environ des bacheliers de ce groupe avaient plus de 30 ans et travaillaient à temps plein comme professionnels, semi-professionnels, cadres supérieurs, cadres intermédiaires ou techniciens tout en poursuivant des études à temps partiel. Un autre 39 % avaient moins de 30 ans et travaillaient comme ouvriers spécialisés ou manœuvres. Enfin, 29 % environ des diplômés de l'enseignement collégial qui avaient commencé à travailler cinq ans ou plus avant l'obtention de leur diplôme occupaient un poste de niveau supérieur.

D'autres diplômés ont commencé à travailler pendant leurs études universitaires ou collégiales. Parmi les diplômés qui ont commencé à travailler de un à quatre ans avant la

fin de leurs études, plus de la moitié occupaient un emploi de bureau ou travaillaient dans le secteur de la vente ou des services — en d'autres mots, il s'agit du type d'emplois à temps partiel qu'occupent bon nombre d'élèves pour aider à financer leurs études. Pour leur part, les diplômés qui ont attendu la fin de leurs études avant d'entreprendre leur premier emploi étaient plus susceptibles d'occuper un emploi de niveau professionnel ou technique. Par ailleurs, les diplômés qui ont commencé à travailler de un à quatre ans avant l'obtention de leur diplôme ont été proportionnellement plus nombreux à conserver le même emploi que les diplômés qui ont commencé à travailler après la fin de leurs études. En fait, plus de 70 % des premiers occupaient toujours le même emploi un an après la fin de leurs études, mais seulement 47 % des bacheliers et 52 % des diplômés de l'enseignement collégial qui ont commencé leur premier emploi durant les trois mois suivant la fin de leurs études l'occupaient toujours 12 mois plus tard.

Résumé

Un grand nombre de collèges et d'universités offrent aujourd'hui des séminaires et des ateliers sur la recherche d'emploi dans le but d'aider les élèves à trouver un travail. Ces activités semblent avoir porté fruit, les diplômés de 1995 ayant eu peu de difficulté à remplir des demandes d'emploi ou encore à rédiger des curriculum vitæ ou des lettres de présentation. Par contre, peu d'entre eux ont trouvé leur premier emploi par l'entremise d'un programme d'orientation professionnelle. En fait, les démarches faites auprès des amis, des membres de la famille et d'autres connaissances demeurent la méthode qui remporte le plus de succès en vue de trouver un premier emploi après l'obtention du diplôme. Tant chez les diplômés de l'enseignement collégial que chez ceux de l'enseignement universitaire, le salaire élevé constituait le critère le plus important dans le choix d'un emploi. Un grand nombre de diplômés ont réussi à trouver un premier emploi de niveau professionnel ou technique, mais le roulement de personnel restait élevé. Les diplômés qui ont commencé à travailler alors qu'ils étaient encore aux études étaient les moins susceptibles de quitter leur emploi, alors que les nouveaux venus sur le marché du travail étaient plus enclins à changer d'emploi. La plus grande difficulté, tant pour les diplômés de l'enseignement collégial que pour ceux de l'enseignement universitaire, était de trouver un emploi bien rémunéré.

TSC

Warren Clark est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

6. Bettina Lankard Brown, « Career Mobility: A Choice or Necessity? », *ERIC Digest*, n° 191, Columbus, ERIC Clearinghouse on Adult, Career and Vocational Education, 1988.



Aujourd'hui, plus de 1 enfant sur 10 souffre d'asthme

En 1978-1979, moins de 3 % des enfants âgés de moins de 15 ans, soit environ 141 000 enfants, souffraient d'asthme; en 1994-1995, cette proportion avait augmenté à 11 %, soit environ 672 000 enfants. L'asthme est plus répandu chez les garçons que chez les filles : en 1978-1979, un peu plus de 3 % des garçons de moins de 15 ans, contre un peu moins de 2 % des filles, étaient asthmatiques; en 1994-1995, ces proportions atteignaient respectivement 13 % et 9 %. La prévalence de l'asthme était en outre nettement plus élevée chez les enfants qui vivaient dans des ménages à faible revenu et à revenu élevé que chez les enfants issus de ménages à revenu moyen; les enfants de ménages à faible revenu étaient toutefois plus susceptibles d'avoir souffert récemment d'une crise d'asthme. L'asthme est l'une des causes les plus courantes d'hospitalisation chez l'enfant; en 1994-1995, plus de 4 300 enfants pour 100 000 chez qui on avait diagnostiqué l'asthme ont dû être hospitalisés à cause de cette maladie.

Rapports sur la santé, vol. 10, n° 3, hiver 1998, Statistique Canada, produits n°s 82-003-XPB et 82-003-XIF (Internet) au catalogue.



Les ventes directes en perte de vitesse

En 1997, les Canadiens ont acheté pour 3,4 milliards de dollars de marchandises à des vendeurs à domicile, ce montant représentant une hausse d'à peine 0,3 % par rapport à 1996. Par contre, les ventes au détail en magasin (excluant le secteur de l'automobile) ont augmenté de près de 6 %. La valeur des ventes en personne, par exemple lors de

démonstrations de groupe à domicile, s'est accrue de 3 % en 1997, tandis que les ventes par la poste ou par téléphone ont diminué de près de 1 %. Les ventes de journaux (+7 %) et de cosmétiques (+6 %) sont celles qui ont le plus augmenté, alors que des baisses ont été enregistrées pour les livres et les encyclopédies (-7 %) ainsi que pour les cassettes, les disques compacts et l'équipement (-9 %).

Services à la clientèle, Division de la statistique du commerce, (613) 951-3549.



Hausse des dons de charité malgré la diminution du nombre de donateurs

Durant la majeure partie des années 90, le nombre de déclarants indiquant des dons de charité et la valeur de leurs dons sont demeurés relativement inchangés, s'établissant respectivement à environ 5,4 millions de donateurs et à 3,5 milliards de dollars. En 1997, toutefois, moins de 5,3 millions de déclarants ont indiqué des dons de charité sur leur déclaration de revenus de 1997, mais la valeur de leurs dons a atteint 4,3 milliards de dollars. Cette baisse de 3 % du nombre de donateurs est la plus forte baisse de la décennie, alors que l'augmentation de 6 % de la valeur des dons est la deuxième hausse en importance de la décennie. Cette hausse de la valeur des dons déclarés en 1997 pourrait notamment être due au relèvement du plafond de déduction autorisé par Revenu Canada depuis l'année d'imposition 1997 (celui-ci étant passé de 50 % à 75 % du revenu net). La valeur médiane du don de charité au Canada est de 170 \$; c'est à Terre-Neuve que le don médian provincial est le plus élevé (270 \$) et au Québec qu'il est le plus faible (100 \$).

Services à la clientèle, Division des données régionales et administratives, (613) 951-9720.



Légère diminution du nombre de causes portées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes

En 1997-1998, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans neuf secteurs de compétence déclarants (soit environ 80 % du nombre de causes à l'échelle nationale) ont traité plus de 411 500 causes, ce qui représente une baisse de plus de 1 % par rapport à l'année précédente. Près des deux tiers (63 %) des accusés qui ont comparu devant ces tribunaux avaient entre 18 et 34 ans, bien qu'ils ne représentaient que le tiers seulement (33 %) de l'ensemble de la population adulte. La conduite avec facultés affaiblies a été l'infraction la plus fréquente (15 % de toutes les infractions), suivie des voies de fait simples (12 %). Un verdict de culpabilité a été obtenu pour au moins une accusation dans 6 causes sur 10; dans le cas des infractions au code de la route en vertu du *Code criminel*, cette proportion a atteint 76 %.

Juristat, vol. 18, n° 14, Statistique Canada, produits n°s 85-002-XPB et 85-002-XIF (Internet) au catalogue.



Les heures d'écoute de la télévision continuent de diminuer

Au cours de la dernière décennie, on a observé une diminution faible mais continue du nombre d'heures que les Canadiens consacrent à l'écoute de la télévision, ce nombre étant passé de 23,5 heures par semaine en 1988 à 22,7 heures en 1997. Seule l'année 1995, qui a été marquée par l'introduction des chaînes spécialisées de télévision par câble, a fait exception; les heures d'écoute ont alors augmenté d'environ une demi-heure, avant de recommencer à baisser. Les

habitudes d'écoute diffèrent également selon le groupe linguistique. En 1997, les francophones ont consacré plus de 66 % de leurs heures d'écoute à des émissions canadiennes, comparativement à une proportion de seulement 30 % pour les anglophones. Les francophones étaient également proportionnellement plus nombreux à regarder des émissions d'information et d'affaires publiques (29 % contre 22 % des anglophones), ainsi que des émissions de variétés et des jeux-questionnaires (15 % contre 9 %). En revanche, les anglophones étaient plus nombreux à regarder des émissions humoristiques (14 % contre 9 %) et sportives (9 % contre 6 %). Enfin, francophones et anglophones ont consacré moins de tiers de leurs heures d'écoute (30 %) à des émissions dramatiques.

Programme de la statistique culturelle, Culture, Tourisme et Centre des statistiques sur l'éducation, (613) 951-3136.



Des dépenses très similaires en 1997 et en 1996

Le ménage moyen a dépensé environ 49 950 \$ en 1997, montant pratiquement inchangé par rapport à 1996. L'impôt sur le revenu des particuliers représentait toujours la plus importante part des dépenses des ménages, s'établissant à 21 cents pour chaque dollar. Venaient ensuite les dépenses liées au logement (20 cents), au transport (12 cents) et à l'alimentation (11 cents). En moyenne, le cinquième (quintile) des ménages ayant les plus faibles revenus a dépensé 16 700 \$, comparativement à 97 930 \$ pour le quintile affichant les revenus les plus élevés. Après correction pour les différences quant à la taille des ménages, les dépenses moyennes par personne étaient de 10 250 \$ pour le quintile affichant le revenu le plus faible et de 28 800 \$ pour le quintile le plus élevé.

Services à la clientèle, Division de la statistique du revenu, (613) 951-7355.